

Les Parcs naturels régionaux français
certifiés "Charte européenne"

Tourisme durable

sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

N°3 Septembre 2005

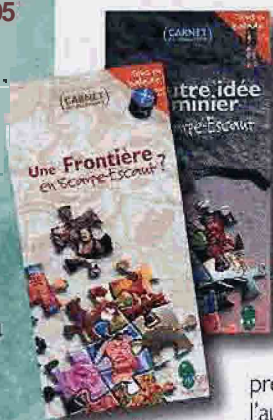
EDITO | par Daniel Mio
Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

A l'heure où les deux autres Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais (Avesnois et Caps et Marais d'Opale) s'engagent dans la Charte européenne du tourisme durable, le Parc Scarpe-Escaut se doit de partager sa méthodologie et ses résultats. Et remercier l'Europe et l'Etat de conforter leur soutien financier pour la mise en œuvre de ce projet. Sa réussite se fera avec l'adhésion de tous, professionnels et autres collectivités et en s'appuyant sur les bonnes idées glanées au sein du réseau des Parcs européens. Le temps est maintenant venu pour nous de renforcer la prise en compte des dimensions sociales et environnementales dans les partenariats avec les prestataires et dans leur promotion. La prise en compte de cette éthique dans le schéma départemental de développement touristique durable qui vient d'être adopté et dans le schéma régional actuellement en cours d'élaboration, nous confortent dans notre politique de développement et doivent nous inciter à être encore plus expérimental.

AGENDA | SEPTEMBRE - DECEMBRE 2005

- Voyage des élus du Parc du 21 au 23 septembre sur le thème « Energie et révision de la charte » dans le Parc naturel régional du Luberon
- Journées nationales des Parcs du 4 au 7 octobre dans le Parc naturel régional de l'Avesnois
- Réunion inter-Parcs du Nord-Pas de Calais sur les gîtes Panda courant octobre
- 1^{ères} réunions des commissions thématiques pour la révision de la charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut mi-novembre
- Réunion d'information pour les propriétaires de gîtes et porteurs de projet, organisée par les Gîtes de France du Nord, le 16 novembre au Centre Historique Minier.

ALLER-RETOUR



LA FRONTIÈRE EN SCARPE-ESCAUT, UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Faisant suite au 1^{er} numéro intitulé « Une autre idée du minier en Scarpe-Escaut », le carnet de découverte « Une frontière en Scarpe-Escaut ? » évoque la place de la frontière en termes de paysages, de traditions, de présence humaine d'un pays à l'autre. Il est disponible dans les

offices de tourisme et dans les maisons du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et du Parc des Plaines de l'Escaut. Figure importante de l'activité transfrontalière, la fraude a largement participé à l'économie locale. Certaines passerelles autour de Rumegies étaient utilisées par les contrebandiers. Dans le souci de matérialiser cette activité, le Parc propose une idée de circuit d'une demi-journée entre Rumegies et Howardries et a mis en place une signalétique d'interprétation sur ces passerelles. Pour inviter la clientèle étrangère à visiter le territoire, le carnet est décliné en anglais et néerlandais sous forme d'extraits. La collection des carnets de

découverte sera complétée par la parution d'un carnet « nature » pour le printemps 2006.

MISSION TOURISME ET COMMUNICATION AU COMPLET

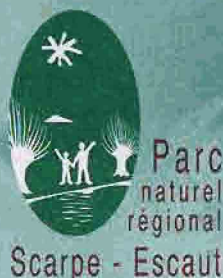
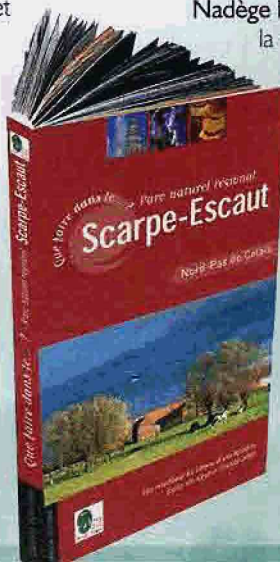


Myriam Nicot est la nouvelle animatrice de la Charte européenne du tourisme durable. Elle a déjà travaillé dans un Parc naturel régional, celui du Haut-Languedoc et dans un bureau d'études spécialisé en développement territorial se basant sur

la culture et le patrimoine rural. Elle succède à Nadège Iff-Peignet devenue responsable de la mission Tourisme-Communication en remplacement de Manu Lequeuche.

QUE FAIRE DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT ?

Détente, culture, nature, sport, gastronomie... Plus de deux cents idées d'escapades à faire dans les communes du Parc naturel transfrontalier. Elles sont répertoriées dans le guide publié par Dakota Editions. En vente en librairie et dans les équipements du Parc au prix de 13,50 €.



Vers des prestataires touristiques identifiés « Parc naturel »

Le séminaire « Tourisme Durable » organisé en mars dernier par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux a permis d'échanger et de mettre en valeur quelques réussites. Parmi les initiatives intéressantes, retenons :

- L'association Cévennes – Ecotourisme qui a notamment élaboré un guide de gestion environnementale pour les professionnels.
 - La démarche d'IPAMAC, fédérant les Parcs du Massif Central, sur la mise en application de la Charte pour les entreprises touristiques, donne des pistes à plus long terme pour engager les professionnels volontaires dans la démarche.
- Au niveau régional, le Parc bénéficie de l'appui d'Espaces naturels régionaux qui coordonne certaines actions communes aux trois Parcs du Nord-Pas de Calais. Une réflexion commune sur les perspectives de développement des gîtes Panda est actuellement en cours, appuyée également par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, WWF et Gîtes de France Nord.

Davantage de gîtes Panda en Scarpe-Escaut ?



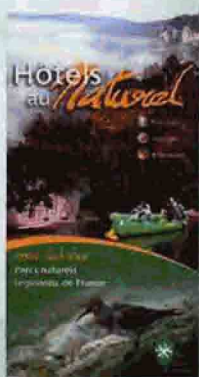
Les gîtes Panda sont des gîtes de France, situés dans des espaces protégés : Parcs naturels régionaux ou nationaux. Ce label, attribué par WWF (Organisation mondiale de protection de la nature) garantit :

- un environnement naturel de qualité
- la possibilité d'observer la nature
- des propriétaires soucieux de la préservation de l'environnement.

Ce type d'hébergement permet au touriste averti de nature, d'avoir un **accès privilégié au patrimoine naturel** du Parc naturel régional. Les propriétaires font partager leur démarche à leurs clients grâce à un sentier pédestre au départ ou à proximité du gîte. Une malle pédagogique sert également de support à cette mission d'ambassadeur.

Actuellement, seul le gîte de groupe du Luron est labellisé Panda au sein du Parc.

Et des Hôtels au Naturel ?



Il s'agit d'hôtels-restaurants, situés dans un site calme et privilégié, de qualité, particulièrement adaptés au tourisme de nature et de découverte. L'objet pour l'hôtelier est d'offrir à une clientèle en quête de séjour de nature, un hébergement lui permettant d'accéder au patrimoine du Parc dans des conditions privilégiées d'accueil et de confort. L'hôtelier guide son client dans la découverte du

territoire en l'informant sur les sites touristiques à visiter, les randonnées mettant en valeur la mosaïque des paysages... Les Hôtels au Naturel bénéficient d'une bonne intégration paysagère et valorisent les produits et savoir-faire régionaux. Le chef de cuisine suggère les subtilités du terroir, avec au menu, des plats élaborés à base de produits frais et locaux... L'émergence de ce type d'hébergements s'appuierait sur l'**éco-responsabilité des acteurs du tourisme** et renforcerait ainsi la communication autour de l'**éthique éco-touristique** qui s'intègre pleinement dans la démarche de la Charte européenne du tourisme durable.

I ESCALE I

Pour de meilleures performances environnementales

Mieux gérer les ressources permet de réduire les charges qu'elles entraînent. Ainsi, le Parc entend contribuer à soutenir les activités individuelles et collectives, à la sensibilisation des prestataires et du public.



RECOMMANDATIONS DE L'EXPERT : MESSAGE REÇU !

Les enjeux de développement du tourisme en Scarpe-Escaut sont doubles : appuyer l'économie touristique, et faire partager la notion de durabilité aux professionnels du tourisme.

Lors de sa visite du territoire, préalablement à la certification, **Eric Jurdat** avait émis un certain nombre de recommandations. Il conseillait notamment de **mobiliser et faire adhérer les professionnels volontaires aux critères du tourisme durable afin d'améliorer leurs pratiques**. Ainsi, il proposait de favoriser une meilleure gestion des ressources et de placer les préoccupations environnementales au cœur des projets touristiques sur le territoire. Il pensait en particulier aux moyens de transport (favoriser l'usage des transports en commun et les modes de déplacement doux), à l'accessibilité des aménagements à tout type de public...

UNE RÉPONSE TERRITORIALE AUX BESOINS DES ÉLUS

Les élus du Parc ont souhaité renforcer l'équipe technique pour mieux prendre en compte la qualité environnementale et l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire. La mise en

place d'un **contrat ATEnEE** (Action Territoriale pour l'Environnement et l'Efficacité Énergétique) pour une durée de trois ans, en partenariat avec l'**ADEME** et le **Conseil régional** viendra consolider la prise en compte de ces notions dans le cadre de l'animation des prestataires touristiques du Parc. On peut d'ores et déjà envisager des liens forts sur la sensibilisation à l'utilisation rationnelle des ressources, sur la mise en place de démarches environnementales... dans les sites d'accueil du public.

PREMIERS PAS EN SCARPE-ESCAUT : SENSIBILISER À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Une installation solaire permet d'économiser de l'énergie qui aurait été fournie par une autre source et qui aurait produit des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Dans l'optique de sensibiliser les acteurs du tourisme à l'éco-citoyenneté et de les inviter à participer au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a organisé conjointement avec l'**ADEME**, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et l'Espace Info Energie de

performances

présentent sur les établissements œuvrant dans le tourisme. individuelles, tout en veillant au respect de l'environnement et



l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), une session d'information pratique sur le thème de l'énergie solaire. Au programme de cette journée du 12 mai dernier :

- une présentation sur la maîtrise des consommations électriques dans les hébergements touristiques et sur les installations solaires

- une visite de sites disposant d'installations solaires thermiques : logements municipaux et Musée des Enfants à Fresnes-sur-Escaut ; foyer de vie des Papillons Blanc à Denain.

Une trentaine de personnes a participé à cette expérience dont un quart de prestataires touristiques. Globalement, il en ressort un vif enthousiasme pour aborder et traiter les problématiques environnementales. Les

centres d'intérêt majeurs sont plus centrés sur les économies d'énergie et la haute qualité environnementale.

Cette opération a été l'occasion de faire le point sur les besoins et les attentes de nos partenaires privés, d'échanger, de favoriser la rencontre avec l'ADEME ainsi qu'entre prestataires.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Pour faire suite à cette première initiative et afin d'intégrer au mieux les problématiques environnementales dans les activités d'accueil, une évaluation des actions est en cours cet été. Il s'agit de mieux connaître les pratiques concernant la gestion des énergies, la sensibilisation du personnel et des clients. Cette approche permettra de valoriser certaines pratiques dans la promotion des structures d'accueil (cf. page 4).

En parallèle, le Parc souhaite s'associer aux Chambres de Commerce et d'Industrie pour des pré-diagnostic environnementaux qui accompagneront au mieux les volontaires dans la gestion quotidienne de leurs équipements. Cette action pourra être intégrée au programme du contrat ATEnEE. D'ores et déjà, le Parc travaille à la mise en place de partenariats à long terme.

Les prestataires, par leurs pratiques et leurs démarches, sont les premiers relais d'information pour sensibiliser la clientèle à l'éco-citoyenneté. D'où la volonté du Parc de privilégier ces partenariats.



QUELQUES GESTES pour réduire les dépenses d'électricité et d'eau



Chacun par des gestes simples et des équipements adaptés peut réaliser des économies sur ses factures énergétiques en réduisant sa consommation, et aussi participer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Quelques idées simples :

- Opter pour des équipements de classe A ou A+. Pas toujours plus chers à l'achat, ils vous feront gagner jusqu'à 50% d'économie (30 €/an pour un réfrigérateur neuf).
- Eteindre ses appareils électriques plutôt que les laisser en veille (TV, chaîne-hifi, dvd, micro-onde), les transformateurs (mobile, PC...). Brancher ces appareils sur des multiprises qu'il suffit d'éteindre. Gain entre 10 et 70 €/an.
- Mieux vaut opter pour des ampoules basse consommation. Ces ampoules – plus chères à l'achat mais plus économiques à l'usage – consomment 5 fois moins qu'une ampoule classique et durent 6 à 8 fois plus longtemps. Environ 9 € d'économie par an et par ampoule, achat compris.
- Eteindre les plaques électriques quelques minutes avant la fin de la cuisson car elles continuent de chauffer quinze minutes après leur extinction.
- Diminuer sa consommation d'eau en installant directement sur la robinetterie des matériels adéquats. Des limiteurs de débit (de 4 à 12 €) pour les éviers et des pommeaux de douche économiques (environ 20 €) vous donneront le même confort. Gain possible : 350 € par an pour une famille de 4 personnes.
- Laver son linge à 40 °C permet de consommer 3 fois moins d'électricité qu'avec un cycle à 90°C.
- Penser à asservir le circulateur au thermostat d'ambiance de votre chaudière individuelle. Une opération qui peut être faite par le chauffagiste lors de la visite d'entretien annuel. C'est au minimum entre 20 à 30 € d'économie par an.

Les Espaces Info Energie, mis en place par l'ADEME, sont des lieux d'information et de conseil sur toutes les questions concernant l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement (les gestes simples à effectuer, des conseils sur le type d'équipement, les aides et déductions fiscales...).

Contact Parc :
Aurélien Baggio. 03 27 19 19 70

Pour transmettre ces réflexes au plus grand nombre, le Parc proposera prochainement aux sites touristiques un support adéquat pour le grand public (plaquette, affiche...) incitant à la pratique de l'éco-tourisme (maîtrise de l'énergie, gestions des déchets, respect de la culture locale, découverte des produits locaux et de l'artisanat...).

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Un outil d'accueil dans les gîtes

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout est un territoire aux multiples richesses : une faune et une flore variées au sein de milieux naturels diversifiés (marais, étangs d'affaissement, tourbières...) et un patrimoine bâti de qualité. L'un des objectifs du Parc est de mieux faire connaître ce territoire, ses hommes et ses richesses à la clientèle touristique.

L'outil d'accueil constitue un moyen supplémentaire de rendre ce territoire accessible à la clientèle en lui proposant des **outils ludiques et attractifs**, disponibles sur demande, qui donneront envie de découvrir le Parc.

Cet outil d'accueil renforce ainsi la **convivialité** qui est une valeur forte de l'accueil du Nord. En proposant cette offre de découverte, il s'agit d'améliorer la satisfaction des clients et fidéliser une clientèle sensible à l'environnement, tout en permettant aux propriétaires de s'appuyer sur l'image du Parc et de valoriser le territoire. Ce projet doit donc apporter une plus-value à la prestation d'hébergement.

L'ensemble des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes du Parc a été invité à réserver le nombre d'outils d'accueil souhaités. La mise à disposition dans les gîtes est prévue pour les vacances de la Toussaint et une évaluation envisagée sur l'année 2006.

QUALI-QUANTI

DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES engagés dans le développement durable ?

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut travaillent à l'élaboration d'un **guide d'accueil** commun, à l'échelle du Parc transfrontalier du Hainaut (en remplacement de l'actuelle carte touristique). Pour cela, le souhait est de s'appuyer et de valoriser des **initiatives exemplaires** en terme d'accueil et d'accessibilité à divers types de publics, de gestion environnementale... Une **enquête qualitative** en cours permettra d'identifier les structures proches des valeurs du Parc, et servira de base à leur promotion. De plus, cette phase d'enquêtes sera une première entrée en matière afin de mieux connaître les professionnels souhaitant faire le point sur leurs performances environnementales. Ce guide d'accueil touristique sortira pour Tourissima 2006.



EN PROJET

Un GR de Pays

Ce projet, à l'initiative d'un délégué du Parc, constitue un itinéraire de randonnée pédestre de plusieurs jours parcourant les trois grands ensembles paysagers du Parc : le cœur de nature, la campagne habitée et l'arc minier.

Il permet ainsi de valoriser les points patrimoniaux majeurs du territoire et invite à approfondir la découverte en liant le réseau d'itinéraires de promenade et de randonnée inscrits au PDIIPR*.

Les GRP sont homologués par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et cible un public de randonneurs avertis et amoureux de la découverte des territoires. Les critères principaux attendus par la FFRP et les enjeux du Parc s'orientent dans la même direction : la valorisation et découverte des patrimoines et le développement économique local par la mise en valeur des acteurs du territoire, notamment les sites touristiques, les producteurs locaux et artisans, les hébergements ou encore les restaurateurs. Présentée au Syndicat des Communes Intéressées, la première ébauche de tracé traverse 80% des communes du Parc qui recevront un dossier de validation permettant également d'apporter des éléments nécessaires à la constitution du dossier d'homologation.

* PDIIPR = Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée

DES PRESTATAIRES MOBILISÉS

Pour ce faire, une dizaine de propriétaires a participé à la conception du projet, en partenariat avec **Gîtes de France Nord**. Avec eux, contenu, modalités pratiques ont été passés au crible.

Réalisé en collaboration avec le bureau d'études Atelier Z, cet outil prendra la forme d'un nichoir, élément représentatif de l'image « nature » du Parc naturel régional Scarpe-Escout, qui contient l'intégralité des outils de découverte (publications, loupes, jeux...).

La conception et la réalisation de l'outil d'accueil sont entièrement financées par le Parc. La gestion et le renouvellement sont confiés au propriétaire.

UN TEST CET ÉTÉ

Au cours du mois d'août, **trois propriétaires ont testé un prototype**. En mettant à profit la saison estivale, et les séjours privilégiant les clientèles touristiques, l'expérimentation préalable permet de mesurer la réactivité des clients, leurs centres d'intérêt, l'usage effectif de l'outil d'accueil, les freins éventuels à son utilisation... afin de réajuster quelques modalités dans la conception et la gestion de l'outil.

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Maison du Parc
357, rue Notre Dame d'Amour
59230
SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél : 33+(0)3 27 19 19 70
Fax : 33+(0)3 27 19 19 71



Le Parc naturel régional Scarpe-Escout bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord - Pas de Calais et du Conseil général du Nord.

Directeur de la publication : Michel Marchyllie
Coordination : Nadège Iff-Peinnet, Myriam Nicot
Photographies : ADEME, Samuel Dhote, PNR Scarpe-Escout
Conception graphique : Stéphane Descamps
Impression : Nord'Imprim (papier sans chlore)
© Parc naturel régional Scarpe-Escout - Septembre 2005

Avec le soutien de :

